



.....

Référence du BOAMP : 10-105553 - Annonce publiée le 22 mai 2010 - BOAMP n° 99B, Annonce n° 226

Services

## *AVIS DE MARCHÉ*

### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

I.1) *Nom, adresses et point(s) de contact :*

Groupe Hainaut Immobilier, sa du hainaut 40 boulevard saly B.P. 3, F-59312 Valenciennes Cedex 9.

Adresse(s) internet :

*Adresse générale du pouvoir adjudicateur :* <http://www.groupeghi.com>.

*Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :* point(s) de contact susmentionné(s).

*Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :*

Valplan, 85 rue Saint Géry, à l'attention de mr TURBO, F-59300 Valenciennes. Tél. : 03 27 46 33 41

*Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :* point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) *Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :*

Autre.

Logement et développement collectif.

*Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :* non.

### **SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :*

aoo vieux conde foyer soleil.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :*

Services :

Catégorie de services n° 12.

*Lieu principal de prestation :* rues bouton et lebon carrefour de l'amitié Vieux Conde.

II.1.3) *L'avis implique :*

II.1.4) *Informations sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :*

**la mission est une mission de maîtrise d'oeuvre(Moe) loi MOP de base pour l'opération de vieux conde, Rues Bouton et Lebon - carrefour de l'amitié - foyer Soleil,**

## **Démolition d'un immeuble collectif, construction de 51 logements collectifs et aménagement de surfaces d'activités et de Services.**

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

71200000.

II.1.7) *Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

non.

II.1.8) *Division en lots :*

non.

II.1.9) *Des variantes seront prises en considération :*

non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :*

II.2.2) *Options :*

non.

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution :*

*Durée en mois :* 48 (à compter de la date d'attribution du contrat).

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* néant.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :*

Marché financé sur les ressources propres du pouvoir adjudicateur ainsi que par des ressources extérieures publiques et privées. Les honoraires seront rémunérés par l'application d'un prix global et forfaitaire.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

Architecte seul ou Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire sera obligatoirement l'architecte.

III.1.4) *L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :*

non.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :*

- l'identification du candidat (rubrique C du DC 5 ou équivalent sur papier libre à en-tête de l'entreprise) ;

- nom et coordonnées du candidat (des candidats en cas de groupement) - DC 4 ;

- les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation et dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de l'économie du 28.8.2006 ;

- extrait KBIS de moins de 3 mois ou au registre de la profession ;

- si le candidat est en redressement judiciaire, La copie du ou des jugements prononcés. En cas de candidat étranger, si le candidat est en redressement judiciaire ou fait l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, il doit donner la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- une déclaration sur l'honneur attestant de la régularité des conditions d'emploi des salariés, indiquant que le candidat est indépendant de tout intérêt avec le maître d'ouvrage au regard des dispositions de l'article L. 423-10 du CCH, que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions visées à l'article 8 de l'ordonnance no2005-649 du 6.6.2005, que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations sociales et fiscales ;

- le candidat - chacun des cotraitants et des sous-traitants - devront justifier qu'ils possèdent une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'il encourt en vertu notamment des dispositions des articles 1792 et 2270 du code civil.

### III.2.2) *Capacité économique et financière :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :*

- déclaration concernant le chiffre d'affaire réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (imprimé DC 5).

Il sera tenu compte du taux de dépendance du candidat avec le maître d'ouvrage, lequel, s'il est trop important peut être porteur de risques en terme de bonne exécution du marché ;

- bilan ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire.

### III.2.3) *Capacité technique :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :*

- justificatif de l'adéquation des moyens humains du candidat dans le domaine concerné par le marché. Le candidat devra présenter précisément son activité, son organisation interne lui permettant d'assurer les prestations dans les délais. Seront présentés les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- fiche de présentation des candidats et titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle et /Ou de la valorisation d'acquis professionnel du ou des responsables et des exécutants de la prestation envisagée ;

- justificatif de l'adéquation des moyens techniques du candidat dans le domaine par le marché. Déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution des prestations ;

- liste des principales prestations similaires réalisées au cours des 3 dernières années et photographies couleurs des prestations réalisées par le maître d'oeuvre et notamment les chantiers de restructuration (intervention en milieu occupé).

### III.2.4) *Marchés réservés :*

non.

### III.3) Conditions propres aux marchés de services

#### III.3.1) *La prestation est réservée à une profession particulière :*

oui.

Architectes inscrits à l'ordre des architectes conformément à la loi mop et en application de la Loi n°77-2 du 3.1.1977 sur l'architecture ou diplôme équivalent pour les candidats étrangers.

#### III.3.2) *Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :*

oui.

## SECTION IV : **PROCEDURE**

### IV.1) Type de procédure :

#### IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

#### IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

#### IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

### IV.2) Critères d'attribution

#### IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

Critères : 1. valeur économique de l'offre

Pondération : 60%.

Critères : 2. valeur technique de l'offre

Pondération : 40%.

IV.2.2) *Une enchère électronique sera effectuée :*

non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

AOO MO VX CONDE FOYER SOLEIL.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :*

*Documents payants :* oui.

*Conditions et mode de paiement :* les dossiers sont à retirer contre paiement auprès de VALPLAN, 85 rue Saint Géry - 59300 VALENCIENNES - tél : 03.27.46.33.41 à compter du 25 mai 2010.

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

9 juillet 2010, à 11:00.

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

français.

IV.3.7) *Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

*Durée en jours :* 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

*Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres* non.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

VI.1) *Il s'agit d'un marché à caractère périodique :*

non.

VI.2) *Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires :*

non.

VI.3) *Autres informations :*

Adresse où les offres doivent être transmises:

Sa du Hainaut, 40 boulevard Saly B.P. 3 59312 Valenciennes Cedex 09.

Condition d'envoi : l'enveloppe extérieure devra rappeler l'objet : "Appel d'offres Ouvert de maîtrise d'oeuvre - vieux conde- carrefour de l'amitié, rues lebon et bouton - foyer Soleil - raison Sociale - ne pas ouvrir".

Renseignements administratifs et techniques :

Administratifs : sa du hainaut : Melle Moraux - tél. :0327148248.

Techniques : sa du hainaut : M. Richet - tél. : 0327148249.

Les candidats sont autorisés à se présenter en qualité de candidats individuels ou de membre d'un groupement mais également en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou encore en qualité de membres de plusieurs groupements. Toutefois, en cas d'attribution à un groupement celui-ci devra revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

- date prévisionnelle de commencement de la mission de maîtrise d'oeuvre : septembre 2010.

- date prévisionnelle de lancement des travaux de l'opération : 1er semestre 2011 sous réserve de l'obtention des financements.

- délai global et prévisionnel d'exécution des travaux : 36 mois (cf. Programme de l'opération).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19 mai 2010.

#### VI.4) Procédures de recours

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de grande instance, avenue des dentellières, F-59300 Valenciennes

##### VI.4.2) Introduction des recours

*Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :* en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, toute personne qui a intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre, dès l'avis de publicité et avant la conclusion du contrat, des mesures provisoires tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations, le cas échéant, à ce que soit suspendue la procédure de passation du contrat, ou l'exécution de toute décision qui s'y rapporte; Elle peut également demander que soit annulée de telles décisions et que soient supprimées les clauses ou prescriptions destinées à figurer dans le contrat et qui méconnaissent les dites obligations. La demande est portée devant le président du tribunal de grande instance de Valenciennes qui statue en premier et dernier ressort en la forme des référés (article 24, 1°, de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005).

Direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (secteur Valenciennes) : 11 rue Salle Le Comte - 59300 Valenciennes, FRANCE.

##### VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 19 mai 2010